

Pétition citoyenne

Personnalité numérique : tout citoyen a le droit de vivre et mourir sur internet par la création et le retrait des données numériques qui le concernent.

A l'issue d'une rencontre en mai 2008 avec Florence Devouard, Présidente de la Wikimedia Foundation qui administre l'encyclopédie en ligne Wikipedia, j'ai clairement validé un fait observé de longue date à savoir que la Personnalité numérique est le prolongement naturel de notre personnalité tout court. Aujourd'hui, et plus encore demain, notre Personnalité numérique nous définit et, dans certains cas, nous guide en donnant sens à notre vie et, parfois, motif à légitime fierté.

Ne touchons nous pas là au plus profond de la nature humaine ? : « la forme c'est le fond qui remonte à la surface » disait Victor Hugo, mort en 1885, avec son sens de la prescience dont témoigne sa Personnalité numérique : « victor hugo » sur google.fr : 11.100.000 résultats ce jour.

Nous sommes entrés dans « l'Ere de la Page » où le mot devient la clé pour être compris par les moteurs de recherche et visible par les internautes. Cette pétition citoyenne revendiquant un droit fondamental universel n'excèdera donc pas cette page.

Après de fructueux échanges sur ce sujet avec des Contributeurs de l'ouvrage collectif « La Nouvelle Renaissance Innovation et créativité » (www.lanouvellerenaissance.fr), j'ai acquis la conviction de la nécessité de reconnaître et de définir la nature et le droit définissant la Personnalité numérique qui deviendra avec l'internet de très haut débit la part inaliénable de tout être humain dans ce qu'il a de plus fondamental, d'universel et de sacré : le droit de vivre et mourir.

Les contributions de Jean-Marie Chauvet, Dominique Jaquet, Didier Lambert, Didier Lombard et Joël de Rosnay (www.lanouvellerenaissance.fr) m'ont fait ressentir la dimension intemporelle et universelle du sujet et le fait qu'après avoir engendré la crise financière, économique et humaine que nous vivons, la révolution informatique qui n'en est qu'à ses prémises peut engendrer des crises bien plus graves de troubles de la personnalité par la fin annoncée de la vie privée.

En termes moins nuancés le réseau internet et ses fantastiques applications ont, et ceci est un avis personnel, pour principal dommage collatéral d'être le nouvel opium du peuple car et c'est «le Paradoxe d'internet» : né de l'Intelligence Artificielle, Internet produit de la Bêtise naturelle à grande échelle. Il devient donc indispensable de faire la part des choses en toute conscience.

Dans le prolongement de l'article 6 (« Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. ») de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, je propose donc de reconnaître et de définir la Personnalité numérique, droit fondamental et universel de tout citoyen de vivre et mourir sur internet, comme suit :

Personnalité numérique : tout citoyen a le droit de vivre et mourir sur internet par la création et le retrait des données numériques qui le concernent.

Si vous êtes d'accord et que vous souhaitez signer cette pétition citoyenne, éditez cette page et renvoyez là à l'adresse ci-dessous ou signez là à l'adresse <http://www.innovativity.org/petition.php>
Vous pouvez aussi agir en la diffusant dans vos réseaux.

Luc Rubiello – 14 septembre 2010

www.innovativity.org

16 rue de Châteaudun 75009 Paris

Je suis d'accord pour définir la personnalité numérique comme suit :

Personnalité numérique : tout citoyen a le droit de vivre et mourir sur internet par la création et le retrait des données numériques qui le concernent.

Prénom / Nom : _____

E-mail : _____

Signature :